De: <u>ACCES INFORMATION</u>

À:

Objet : RE: Demande d'accès à des documents

 Date :
 13 février 2023 14:41:38

 Pièces jointes :
 40-4343695-002 caviarde.pdf

Monsieur,

Nous accusons réception et donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 4 février dernier.

Nous vous informons, après étude de votre demande en regard de la *Loi sur l'accès aux documents* des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1 que la décision demandée peut vous être fournie. Vous la trouverez ci-jointe au courriel.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Alexandre Michaud, tech. en droit | RACJ | Accès à l'information | 1, rue Notre-Dame E., Mtl (Qc) H2Y 1N9 |

Tél.: 514 864-7225, poste 22009 | alexandre.michaud@racj.gouv.qc.ca | www.racj.gouv.qc.ca

NOM DU TRIBUNAL : **RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES**

ET DES JEUX

NUMÉRO DU DOSSIER : 40-4343695

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : CAMPING CLUB HAVANA

DATE DE LA DÉCISION : 2022-12-14

NOMS DES RÉGISSEURS : LOUISE VIEN

MARIE-JEANNE DUVAL

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : **40-4343695-002**

NUMÉRO DE DÉCISION : 40-0009362

DÉCISION INTÉRIMAIRE RENDUE SUR PROCÈS-VERBAL

Pour toute demande d'accès à cette décision, veuillez communiquer avec le responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

Régie des alcools, des courses et des jeux Responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels Direction des affaires juridiques 560, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3

Téléphone: 418 643-7667 Télécopie: 418 646-5204 Régie des alcools, des courses et des jeux Québec

Procès-verbal d'audience

PDR-21

2022-12-14

Aud. Virtuelle 14:00							
Municipalité	Endroit	No Dossier	Durée prévue	Nom			
Québec	RACJ-Québec	4343695	1:00	Camping Club Havana			
No Cause No Rô	le Statut		Commentaires				
19831 31724	Conférence d	e gestion	夆 •				
Secteur d'activité: Alcool - Détaillant			Régisseur1:	Louise Vien			
Motif de convocation: Demande avec			Régisseur2:	Marie-Jeanne Duval			
opposition Précision1:		Avocat Racj1:	Charles Tanguay				
Précision2: Citoyens - opposition			Avocat Racj2:				
Rencontre téléphonique:			Avocat externe:				
			J. Bélisle	(AvocatExtTitulaire)			

2022-12-14 13:42:08 Page 2 sur 2

Régie des alcools, des courses et des jeux Québec

Procès-verbal d'audience

PDR-21

2022-12-14

Aud. Virtuelle 14:00							
Municipalité	Endroit	No Dossier	Durée prévue	Nom			
Québec	RACJ-Québec	4343695	1:00	Camping Club Havana			
No Cause No Rô	le Statut		Commentaires				
19831 31724	Conférence d	e gestion	夆 •				
Secteur d'activité: Alcool - Détaillant			Régisseur1:	Louise Vien			
Motif de convocation: Demande avec			Régisseur2:	Marie-Jeanne Duval			
opposition Précision1:		Avocat Racj1:	Charles Tanguay				
Précision2: Citoyens - opposition			Avocat Racj2:				
Rencontre téléphonique:			Avocat externe:				
			J. Bélisle	(AvocatExtTitulaire)			

2022-12-14 13:42:08 Page 2 sur 2

Compte rendu Page 1 of 2

Compte rendu

Date : 2022-12-14 Dossier : 31724

14:01:57 Fin de la suspension

14:02:13 Début de l'audience virtuelle

Le 14 décembre 2022

TITULAIRE:

Numéro de dossier RACJ: 4343695

Nom de l'établissement : Camping Club Havana

Titulaire: 9324-7534 Québec inc.

Responsable de la titulaire : Mme Véronique Alarie

DEMANDERESSE:

Numéro de dossier RACJ: 4343695

Nom de l'établissement : Camping Club Havana

Titulaire: 9267-1551 Québec inc.

Responsable de la demanderesse : Mme Diane St-Marseille

14:02:18 Ouverture par la présidente

Me Louise Vien, juge administrative Me Marie-Jeanne Duval, juge administrative Mme Élaine Samson, greffière

14:02:20 Présence des parties

Me Charles Tanguay, avocat de la Direction du contentieux de la Régie Me Jocelyn Belisle, avocat de la titulaire M. poposant

14:02:57 Motifs de la réouverture d'enquête

Étant donné que les parties se sont déjà entendues sur la réouverture d`enquête, Me Belisle dépose le document attendu du Ministère de l`environnement soit le certificat d`autorisation concernant le système d`aqueduc du Camping Club Havana, tel que mentionné lors de l`audience.

Le Contentieux et le représentant des opposants ne s'opposent pas.

14:03:29 Dépôt d'une pièce preuve

Pièce D-49: Certificat d'autorisation

14:04:08 Plaidoirie du Contentieux

14:04:08 Fin de la plaidoirie

Compte rendu Page 2 of 2

14:04:10 DÉCISION séance tenante sur procès-verbal

Puisque la demanderesse dépose le certificat d'autorisation concernant le système d'aqueduc du Camping Club Havana sous la côte D-49; Considérant les motifs invoqués au soutien de la demande de réouverture d'enquête et en l'absence d'opposition du Contentieux et du représentant des opposants, le Tribunal accueille la présente demande de réouverture d'enquête.



Me Louise Vien Juge administrative



Me Marie-Jeanne Duval Juge administrative

14:07:51 Fin de l'enregistrement